COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Taxonomie verte européenne : analyser ses activités, documenter et publier ses ratios

La taxonomie oblige à répondre activité par activité et non au niveau de l'entreprise. Il faut dire quelles activités sont éligibles puis démontrer qu'elles sont alignées en examinant la contribution à un objectif environnemental, l'absence de préjudice et le respect des garanties minimales. Les données utiles se trouvent chez les opérationnels : la collecte est le vrai point de blocage. Cette journée de sept heures relie la démarche au rapport de durabilité. Le participant apprend à cartographier ses activités, à mener l'analyse d'alignement, à construire les trois ratios attendus puis à documenter ce qui sera contrôlé.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 208 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables comptables et financiers ainsi que responsables RSE contrôleurs de gestion et chefs de mission participant au rapport de durabilité.

PRÉREQUIS
Connaître les états financiers de son entreprise et le périmètre de son rapport de durabilité.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier les activités de l'entreprise au regard des activités listées par la taxonomie
- Distinguer éligibilité et alignement d'une activité
- Analyser la contribution substantielle et l'absence de préjudice important
- Vérifier le respect des garanties minimales
- Calculer les ratios de chiffre d'affaires de dépenses d'investissement et de dépenses d'exploitation
- Organiser la collecte et la documentation des données auprès des opérationnels

03 Programme détaillé

M1 Cartographier et qualifier ses activités

- Passer de l'entreprise à l'activité
- Logique d'ensemble de la taxonomie et objectifs environnementaux visés
- Notion d'activité économique et rattachement au catalogue d'activités
- Différence entre activité éligible et activité alignée
- Activités habilitantes et activités transitoires
- Délimitation du périmètre et cohérence avec le rapport de durabilité
- Atelier : Chaque participant établit la liste des activités de son entreprise et repère celles qui sont éligibles.

M2 Analyser l'alignement

- Démontrer plutôt que déclarer
- Critères de contribution substantielle à un objectif environnemental
- Analyse de l'absence de préjudice important aux autres objectifs
- Garanties minimales et diligence sur la chaîne de valeur
- Preuves techniques attendues et rôle des équipes opérationnelles
- Traitement des activités partiellement alignées
- Cas pratique : L'alignement d'une activité industrielle est examiné critère par critère avec les pièces disponibles.

M3 Calculer les ratios et documenter

- Relier la taxonomie aux comptes
- Composition du numérateur et du dénominateur de chaque ratio
- Rattachement des dépenses d'investissement et d'exploitation concernées
- Éviter les doubles comptes entre activités
- Présentation des tableaux et informations contextuelles
- Piste d'audit et conservation des justificatifs
- Mise en situation : Les participants justifient le calcul d'un ratio face aux questions d'un vérificateur de l'information de durabilité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 208 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr